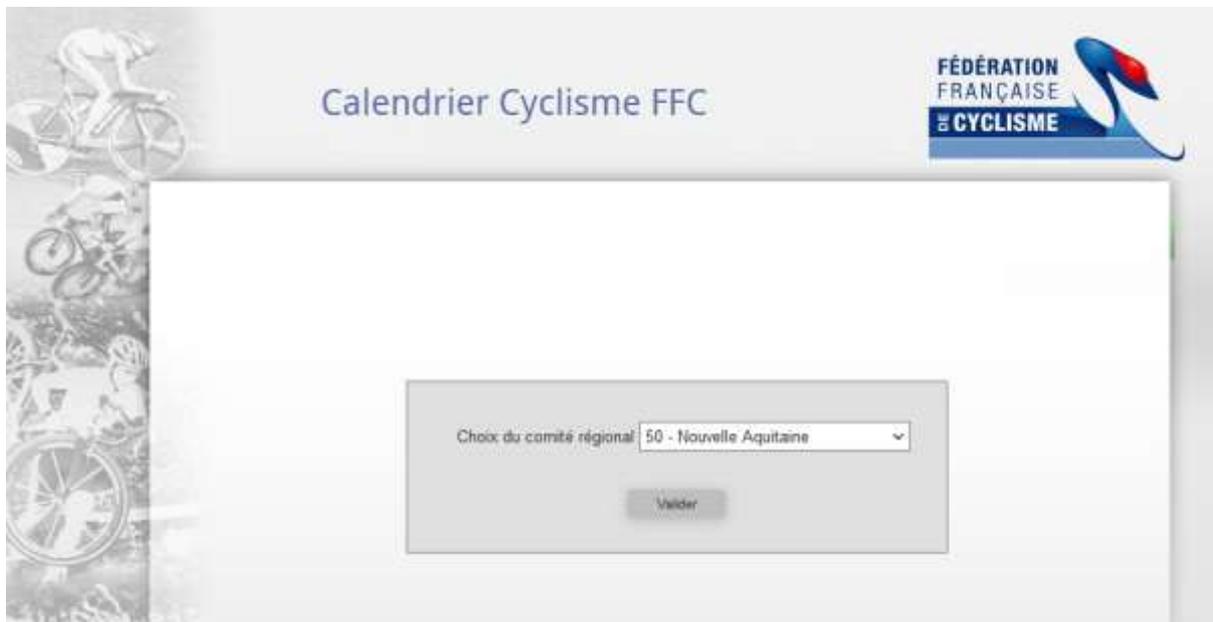


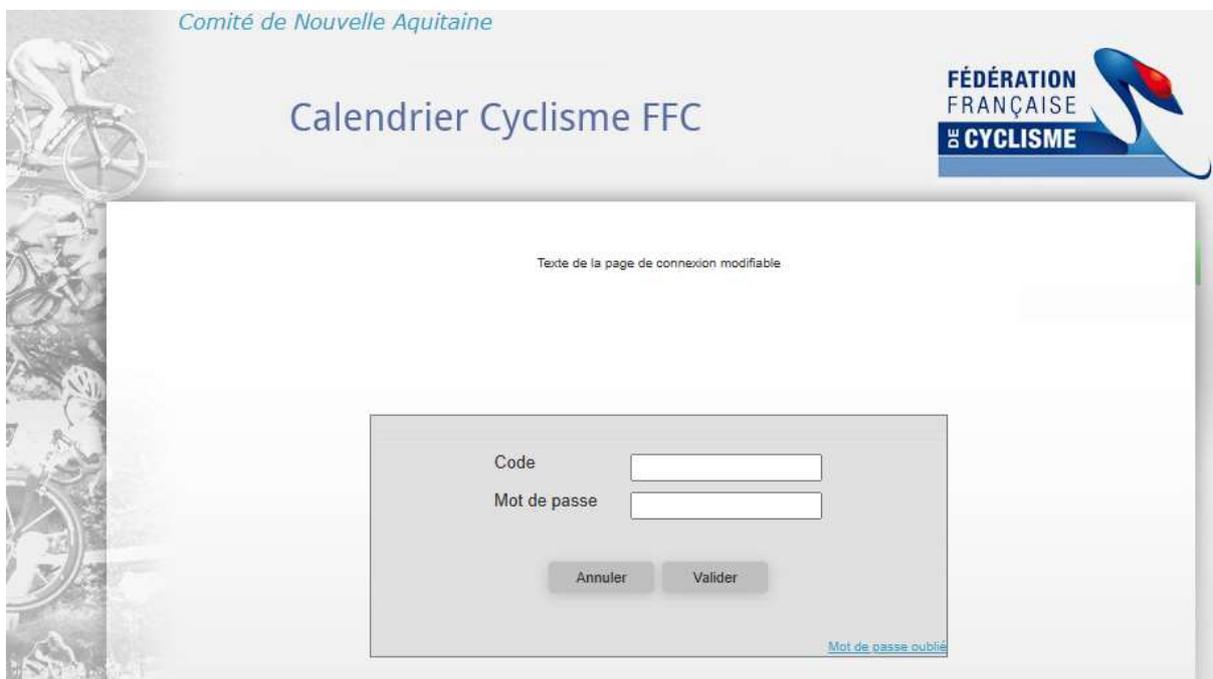
GUIDE D'UTILISATION PLATEFORME – PRE CALENDRIER

https://calendrier-ffc.com/WB_Calendrier_RA



The screenshot shows the 'Calendrier Cyclisme FFC' website. The header includes the title and the logo. A vertical sidebar on the left contains cycling-related images. The main content area features a form with a dropdown menu labeled 'Choix du comité régional' set to '50 - Nouvelle Aquitaine' and a 'Valider' button below it.

Choix du comité régional : 50 – Nouvelle Aquitaine puis Valider



The screenshot shows the 'Calendrier Cyclisme FFC' website with the text 'Comité de Nouvelle Aquitaine' in the header. The main content area displays a login form with two input fields: 'Code' and 'Mot de passe'. Below the fields are 'Annuler' and 'Valider' buttons. A link for 'Mot de passe oublié' is located at the bottom right of the form area.

Code : c'est le numéro du club (exemple : 5016015)

Mot de passe : c'est le mot de passe que vous utilisez pour les engagements par internet

Si vous l'ignorez, merci de contacter le secrétariat du comité régional pour le connaître.

Le pré calendrier s'affiche sur la 1^{ère} page, les épreuves sont dans l'ordre, il peut être exporter (en cliquant sur XLS) et imprimer.

INSCRIPTION D'UNE EPREUVE

Cliquer sur **NOUVELLE COURSE**.

Il n'est possible de créer de demande de date que pour votre propre club.

Renseigner les informations demandées (certaines ne sont pas obligatoires mais peuvent être utiles, comme le lieu de la course).

Dans la partie commentaire, vous pouvez préciser par exemple si l'épreuve est co organisée par un autre club. Si la date est impérative, ou si au contraire vous avez une flexibilité. Ou toute autre information qui vous semblera pertinente. Evitez d'y déposer des questions, adressez-vous plutôt à votre responsable départemental directement.

MODIFICATION D'UNE EPREUVE

Tant que le calendrier n'est pas figé et publié, les clubs peuvent supprimer ou modifier les demandes de dates qui les concernent.

Sélectionner une épreuve sur le tableau central (la ligne devient orange) et cliquer sur MODIFIER ou SUPPRIMER.

Un club ne peut pas modifier ou supprimer les épreuves d'un autre club.

Un responsable départemental peut supprimer ou modifier toute épreuve de son département (après concertation avec le ou les clubs concernés).

AUTRES INFORMATIONS

Vous avez la possibilité de consulter les calendriers des épreuves limitrophes en cliquant sur Comités Voisins

Certaines épreuves fédérales ou internationales sont déjà saisies, ainsi que d'autres évènements afin de constituer des points de référence.